

Communiqué de presse

Granges, le 14 novembre 2016

La semaine écoulée livre une fois de plus un constat clair : la Suisse n'est pas un pays propice à l'énergie éolienne. Des vents insuffisants, une opposition populaire déterminée et un impact désastreux sur l'environnement expliquent l'échec de nombreux projets. Tant le Tribunal fédéral que certaines communes et promoteurs éoliens se rendent peu à peu à l'évidence.

Vendredi 11 novembre tombait un verdict déterminant du Tribunal fédéral (TF) : le recours des organisations de protection de la nature et de l'environnement contre le projet de **parc éolien du Schwyberg** dans le canton de Fribourg est admis. Le TF estime que l'emplacement du Schwyberg est inadéquat et demande de mieux tenir compte des intérêts du paysage, des biotopes et de la protection des espèces. C'est un véritable camouflet que la Cour suprême inflige non seulement au Canton de Fribourg, mais aussi et surtout au Groupe E qui, par sa filiale Greenwatt, mène de nombreux projets similaires ailleurs en Suisse, notamment dans l'arc jurassien.

Plus tôt dans la semaine, les Forces motrices de Suisse centrale (CKW) informaient qu'elles abandonnaient leur projet éolien prévu dans la région de **Triengen, Kulmerau et Walde**, à cheval sur la frontière des cantons d'Argovie et de Lucerne. La filiale du groupe Axpo s'est rendue à l'évidence, l'opposition de la population locale et des vents insuffisants ont eu raison de ce projet de 4 machines. En imposant une distance minimale de 700 mètres entre le parc et les habitations, l'assemblée communale de Kulmerau avait porté un coup fatal au projet.

En milieu de semaine, on apprenait également que la Municipalité de St-Oyens, commune vaudoise sur laquelle plusieurs éoliennes sont prévues, se retirait du projet d'**Essertines-sur-Rolle**.

Quant au projet du **Mollendruz** (VD), situé sur la première chaîne du Jura, les municipalités des trois communes concernées ont décidé de retirer provisoirement le préavis concernant le plan d'affectation et exigé des précisions sur la mise en œuvre des mesures de compensation au niveau de la préservation de la faune.

Vents insuffisants, impact irréversible sur le paysage et la biodiversité, atteintes graves à la santé des riverains, mitage du territoire... : tout plaide pour un abandon définitif de l'énergie éolienne en Suisse et le recours à d'autres énergies, vraiment renouvelables.

Paysage Libre Suisse félicite les associations locales et nationales pour leurs succès dans la préservation du paysage, de l'environnement et de la santé.

Contact:

Michel Fior, secrétaire général, michel.fior@paysage-libre.ch, 079 898 11 55